

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADEMIQUE



SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE LYCEE NORD

Intervenants :

IA-IPR d'anglais : Mme Helen CECIL

DAREIC : Mme Marjorie COSTE

Proviseur du lycée Nord : M. Gilles FREMANTEAU



SOMMAIRE

- C'est quoi une section internationale ?
- Des enseignements spécifiques.
- Le bac option internationale (OIB)
- Qui enseigne en section internationale ?



Région académique



académie
La Réunion

Diapo 2

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

23/04/2019

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



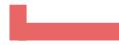
RÉGION ACADEMIQUE



C'EST QUOI UNE SECTION INTERNATIONALE ?

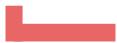
- Les sections internationales, dont la liste est mise à jour par arrêté ministériel chaque année, sont proposées en école élémentaire, au collège et au lycée d'enseignement général en France et dans le réseau d'enseignement français à l'étranger.

Académie	Section	UAI	Etablissement	Niveau (1)	Ville	Première session OIB ou DNB option internationale à venir	Ouverture rentrée 2019
LA RÉUNION	BRITANNIQUE	9741188Y	Collège Bois de Nèfles	C	SAINTE-CLOTILDE	2023	x
LA RÉUNION	BRITANNIQUE	9741620T	Lycée Nord-Bois de Nèfles	L	SAINTE-CLOTILDE	2022	x
LA RÉUNION	CHINOISE	9740081V	Collège Juliette Dodu	C	SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION		
LA RÉUNION	CHINOISE	9740134C	Ecole Joinville	E	SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION		
LA RÉUNION	CHINOISE	9740745S	Ecole Les Badamiers	E	SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION		
LA RÉUNION	CHINOISE	9740001H	Lycée Leconte de Lisle	L	SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION		



• Quelques chiffres

- **551 sections internationales à la rentrée 2018 dans les écoles, collèges, lycées, en France et dans les établissements d'enseignement français à l'étranger. 108 sections britanniques (métropole et DOM), 35 dans le réseau AEFE à l'étranger.**
- **17 langues et cultures représentées avec des sections allemandes, américaines, arabes, britanniques, brésiliennes, chinoises, coréennes, danoises, espagnoles, italiennes, japonaises, néerlandaises, norvégiennes, polonaises, portugaises, russes et suédoises**



• Qu'est-ce qu'une section internationale ?

- Elle offre à des élèves français ou binationaux, disposant de la motivation et des compétences linguistiques nécessaires, la possibilité de développer ces compétences en bénéficiant d'un environnement bilingue et biculturel.
- Elle permet l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système éducatif français tout en leur permettant de bénéficier d'une formation dans leur langue maternelle.



• Quels élèves pourront intégrer cette section ?

La formation en SI constitue un parcours exigeant. Compte tenu des exigences de la section, une sélection des demandes sera effectuée. Cette sélection tiendra compte :

- du niveau linguistique de l'élève : le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est exigé dans chacune des activités langagières ;
- de sa capacité à assumer le supplément de charge horaire et de travail ;
- de sa motivation.



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADEMIQUE



L DES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

CLASSE	TRONC COMMUN LV ANGLAIS	LANGUE ET LITTERATURE	HISTOIRE- GEO ET EMC	Heures supplémentaires par rapport aux horaires normaux
SECONDE	2H75 (5h30 globalisées pour la LVA et la LVB)	4H	4H (au lieu de 3h) dont 2 heures en anglais	5H en sus (4H langue et littérature + 1 histoire – géographie) 8,75 h d'enseignement hebdomadaire dispensées dans la LVE anglais.
PREMIERE	2H25 (4h30 globalisées pour la LVA et la LVB)	4H	4H (au lieu de 3h) dont 2 heures en anglais	5H en sus (4H langue et littérature + 1 histoire – géographie) 8,25 h d'enseignement hebdomadaire dispensées dans la LVE anglais.
TERMINALE	2 H (4h globalisées pour la LVA et la LVB) Niveau visé en fin de terminale : C2 OIB	4H	4H (au lieu de 3h) dont 2 heures en anglais	5H en sus (4H langue et littérature + 1H histoire –géographie) 8 heures <i>d'enseignement</i> hebdomadaire dispensées dans la LVE anglais.

	SECTION INTERNATIONALE	SECTION EUROPEENNE
NIVEAU DE LANGUE VISE AU BAC	C2 (B2 à l'entrée en seconde)	B2 (B1 à l'entrée en seconde)
HORAIRES LVE ET DNL	6H d'enseignements spécifiques en anglais: <i>(4H en plus des horaires de LVE anglais. Langue et littérature)</i> 2H d'histoire géographie en anglais (programme spécifique)	1 heure de renforcement linguistique en plus des horaires de LVE anglais. <i>Une discipline non linguistique (DNL) dont une partie du programme est enseignée en anglais.</i>
DIPLÔME	Option internationale du baccalauréat Les épreuves communes de contrôle continu en LVA sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu, organisée en classe de terminale (<i>coeffcient 15</i>). Les épreuves communes de contrôle continu en histoire-géographie sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu organisée en classe de terminale (<i>coeffcient 15</i>).	Baccalauréat avec mention européenne L'obtention de la mention dépendra des résultats de l'élève à une épreuve spécifique de contrôle continu (au moins 12/20 à l'épreuve spécifique de LV , au moins 10/20 à celle de DNL)

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



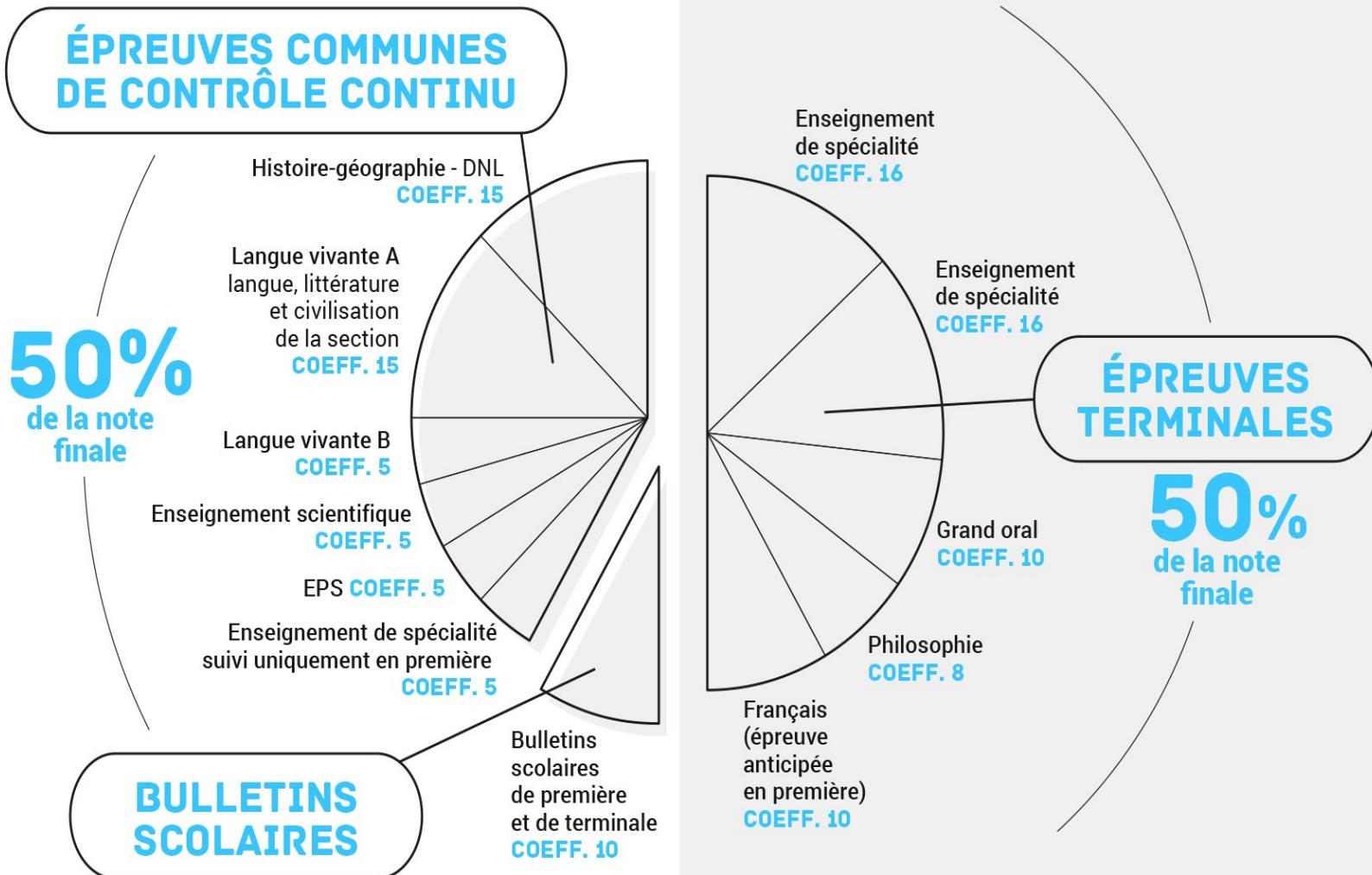
RÉGION ACADEMIQUE



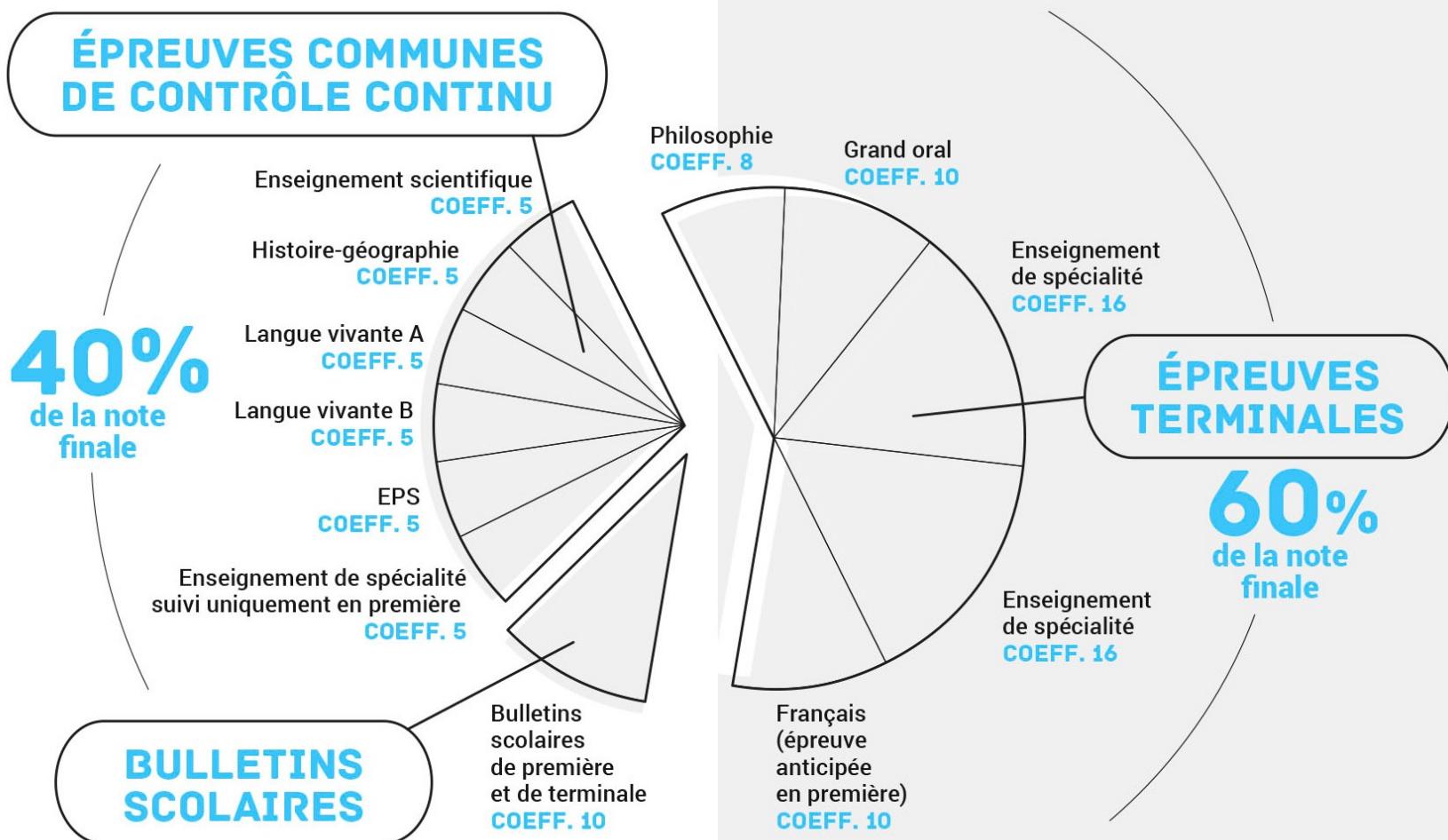
LE BAC OPTION INTERNATIONALE (OIB)

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES

avec une discipline non linguistique, hors section chinoise



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL





- **L'OIB n'est pas:**
- un double-diplôme obtenu dans le cadre des **sections binationales** (sous certaines conditions toutefois, l'Allemagne et l'Espagne accordent aux titulaires de l'OIB allemande ou espagnole l'Abitur ou le Bachiller) ;
- une option s'ajoutant aux épreuves du baccalauréat. Les épreuves spécifiques se substituent en partie aux épreuves de droit commun et jouent, malgré le terme d'"option", un rôle important dans l'obtention du diplôme ;
- l'International Baccalaureate (IB), qui ne relève pas du ministère français en charge de l'éducation nationale, mais de la fondation IBO (International Baccalaureate Organization) située à Genève.

À compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat général les candidats à l'option internationale du baccalauréat général ne sont pas autorisés :

- à passer au titre de l'enseignement de spécialité ***Langues littératures et Cultures étrangères*** une épreuve de langue dans la langue de leur section.
- à choisir une langue vivante régionale au titre de l'épreuve de langue vivante B. Le choix d'une langue vivante régionale reste autorisé au titre de l'enseignement de langue vivante optionnel C.

- La scolarité en Section Internationale de lycée en classes de première et de terminale est une condition **nécessaire** pour être inscrit à l’OIB. En revanche un élève inscrit en section internationale n'est pas tenu de s'inscrire à l’OIB et peut choisir de passer le baccalauréat de droit commun.



Région académique

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADEMIQUE



QUI ENSEIGNE EN SECTION INTERNATIONALE ?

- Les programmes sont établis en concertation par les autorités pédagogiques françaises et celle du pays partenaire.



Région académique

Diapo 6

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

23/04/2019



• Qui enseigne en SI?

- Les cours spécifiques sont le plus souvent assurés par des locuteurs natifs, de la langue de la section qui disposent des qualifications nécessaires pour enseigner leur discipline dans le pays partenaire de la section.
- À défaut, outre leurs qualifications pour enseigner la discipline concernée, ils font état d'une expérience internationale avérée et bénéficient, dans l'ensemble des compétences langagières, d'un niveau correspondant à C2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADEMIQUE

